

ABONNEMENT

SAUMUR	
In an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
POSTE	
In an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

POLITIQUE. LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne
A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

PRIME EXCEPTIONNELLE ET GRATUITE

Offerte à nos abonnés anciens et nouveaux

Par suite d'un traité passé avec une maison de photographie, nous sommes en mesure d'offrir GRATUITEMENT UN TRÈS JOLI PORTRAIT PEINT A L'HUILE, d'une grandeur de 10 c. sur 14 c., d'une valeur réelle de 10 francs, ou, à ceux de nos abonnés qui renonceraient à la prime gratuite, les portraits 12 c. sur 19 c., d'une valeur artistique hors ligne, pour cinq francs, tête de 1 cent., 22 sur 26, tête de 6 cent., huit francs; 27 sur 22, tête de 8 cent., douze francs. Pour ces dernières grandes, on rend la photographie.

Cette prime, vraiment exceptionnelle, est confiée à un artiste peintre de talent qui s'est acquis à Paris, dans diverses Expositions, une réelle notoriété par son talent de portraitiste.

Le bon donnant droit à cette prime gratuite est délivré immédiatement dans nos bureaux ou par correspondance. Munis de ce bon, nos abonnés n'auront qu'à remplir les indications qui sont contenues et à l'adresser, avec leur photographie et la bande du journal, à M. A. GRENARD, artiste peintre, 81, avenue Saint-Ouen, Batignolles, Paris, qui leur expédiera leur portrait dans un délai de trois semaines, contre le remboursement de 1 franc pour tous frais de port et d'emballage.

M. A. Grenard tient, en outre, à la disposition de nos abonnés de très jolis cadres dorés ou noirs, dont le prix est indiqué sur le bon qui leur sera remis.

Dans ce cas, le coût du port et de l'emballage à la charge de l'abonné serait de 1 fr. 50 au lieu de 1 fr.

Nota. — La photographie n'est pas rendue pour la prime gratuite.

On peut voir dans nos bureaux des spécimens de portraits et de cadres.

SAUMUR, 13 MAI

Les fils de la République athée

Plus de religion, plus de morale, plus de justice, plus d'honnêteté, plus de désintéressement, plus d'autorité, plus de respect.
Les républicains ont supprimé Dieu des écoles. Ils font la guerre aux églises.
Une grande partie de la jeune génération ne croit à rien et n'obéit qu'à ses appétits matériels. Et le spectacle que donnent les politiciens dirigeants achève l'éducation sans morale distribuée dans les établissements officiels.
Dans les communes, ce sont des batailles féroces pour arriver au conseil municipal, batailles où les armes sont la corruption et la calomnie.
Tout est bon pour parvenir au but. Et les républicains vainqueurs se conduisent comme en pays conquis, subordonnant les affaires communales à leurs intérêts particuliers.
Les batailles législatives sont encore plus démoralisantes; on trafique des voix en trafiquant des places à donner, des faveurs à distribuer et même des victimes à sacrifier.
Au Parlement ce sont des intrigues, des compromissions incessantes, et qui ne sont même pas dissimulées. Les journaux, admirablement informés, racontent tout ce qui se passe dans ces cavernes, au jour le jour.
Il n'y a rien de plus clair que la malhonnêteté et l'impudence des représentants de la nouvelle génération électorale.
Le gouvernement n'a point d'autorité, et il n'inspire pas le respect. Il n'inspire que l'effroi.
C'est que, en effet, il ne personnifie qu'un idéal grossier: l'assiette au beurre.
D'un bout à l'autre de l'échelle républicaine, tous les regards, toutes les appétences,

tous les efforts sont dirigés vers cette reluisante assiette qui est devenue le but suprême.

Les ministres s'y cramponnent avec un entêtement dont M. de Freycinet a fourni le piteux exemple.

Les sénateurs et députés y visent, et, faute de pouvoir s'y accrocher, tâchent de la faire couler le plus possible dans leurs poches.

Et les électeurs attendent leur part; combien n'ont voté que pour cela!

Et ceux à qui on ne donne pas rêvent de prendre; pourquoi ne prendraient-ils pas, puisqu'il n'y a plus de religion ni de morale?

Il y a les lois... Peuh! Les lois sans la conscience ne sont à considérer que si l'on est pincé.

Et voilà comment la République a vu s'allonger formidablement la liste de l'armée du crime; et voilà comment la République a vu les anarchistes, qui ne veulent pas plus des maîtres républicains que du Dieu qu'ils ont supprimé, passer des paroles aux actes.

Les dynamiteurs sont les fils très naturels de la République athée.

M. WILSON ET SES ÉLECTEURS

Le ministère de l'intérieur a communiqué aux journaux le résumé, fait par ses agents, des résultats électoraux. On y voit tant de cantons républicains, tant de cantons « réactionnaires ». Le ministre a évidemment compté le scrutin de Loches à l'actif de la République. Du reste il ne pouvait pas faire autrement. M. Wilson, le gendre de M. Grévy, le collègue de M. Ferry au ministère, est trop manifestement républicain pour qu'une équivoque soit possible.

Les agissements de M. Wilson sont encore présents à toutes les mémoires. On se rappelle comment il vendait la Légion d'honneur et comment il sut trouver des magistrats républicains pour l'acquitter.

Voyons-le faire son élection à Loches, dimanche 1^{er} mai :

« Depuis deux mois, l'Homme, entouré de vagues secrétaires recrutés dans la lie du bas journalisme et de la prostitution politique, agents d'affaires louches et repris de justice, parcourt la ville et les faubourgs, distribuant les pièces de cent sous, faisant des achats, des commandes, prêtant aux uns, promettant aux autres. Le jour du scrutin arrivé, avant sept heures du matin, quatre cents personnes envahissent la mairie et ses abords.

Cent cinquante porteurs de bulletins, recrutés parmi les ouvriers, votent les premiers, à la file, sous l'œil d'un régisseur. Le bureau est constitué par le maire (qui achète ainsi une place sur la liste) et par quatre électeurs de choix. Sur la place se tient le Maître et sa bande, des bulletins à la main, arrêtant les électeurs, vérifiant les votes et soldant séance tenante les achats de la dernière heure. Un juge du tribunal et quelques avoués racolent les gens. On les laisse entrer un à un, avec précaution; on les accompagne jusqu'à l'urne. Toute la journée, le vin et l'alcool coulent à flots dans les auberges.

Le soir venu, la place est occupée, oui

occupée, au point que le commissaire de police ne peut pénétrer dans l'Hôtel-de-Ville; c'est en vain qu'il essaie de faire appel au maire, celui-ci « qui est chez lui » l'envoie promener. Pas un électeur indépendant n'est admis dans la salle où l'on dépouille les votes. L'opération est faite entre amis, aux cris de « Vive Wilson ». En bas, sur la place, des camelots venus de Paris chauffent la foule des « porteurs de bulletins ».

Les honnêtes gens sont barricadés chez eux, le cœur plein de deuil et de honte, attendant la fin de l'ignoble mascarade où se prostitue le suffrage universel.

Enfin, à quatre heures du matin, le juge au tribunal déclare l'affaire terminée et lit le résultat: cinq cents voix de majorité pour Wilson! On hurle, on insulte les fonctionnaires, les républicains indépendants, et l'on va achever la nuit chez le Patron, dans un rasteau ordurier, en chantant: « Vive la canaille! »

Le Voltaire, auquel nous empruntons cet instructif récit, a soin de dire que cette histoire, — car c'est de l'Histoire, — est racontée par des témoins dignes de foi. Il veut laisser croire que ses sentiments sont choqués par de tels procédés qui pourraient « souiller le régime républicain ». Et il annonce que ces scènes, invraisemblables mais vraies, recommenceront pour l'élection prochaine au Conseil général et pour l'élection législative. « La République n'y résisterait pas », ajoute-t-il mélancoliquement.

Bah! peut-être! Il y a longtemps que l'orgie dure. Les électeurs républicains commencent à prendre goût aux habitudes qu'on leur donne.

Ils aiment M. Wilson. Pourquoi pas? M. Grévy l'aimait aussi, bien qu'il connût toutes les habitudes financières et commerciales de son gendre.

« Le suffrage universel se prostitue!... Eh bien! après? Est-ce que M. Fiaux, conseiller municipal très radical de Paris, et un grand nombre de ses amis, ne font pas une campagne ardente en faveur de la « liberté de la prostitution »? Il faudrait être logique avec ses principes.

Le Voltaire calmera ses alarmes. A la réflexion, il comprendra que M. Wilson est inséparable de la République et du Parlement. Il est un symbole — et une force, car il représente lui aussi l'Audace, chère à Danton.

LA LETTRE DE LÉON XIII

Nous ne voulons pas prolonger la revue que nous avons faite des opinions émises par la presse touchant la dernière lettre de Léon XIII. Nous ne pouvons cependant, en raison de l'autorité qui s'attache au nom de son auteur, passer sous silence l'opinion émise dans le Figaro par M. Emile Ollivier. Après s'être livré à quelques considérations sur la conduite qu'il vient de tenir à l'égard d'un gouvernement né d'une révolution, M. Emile Ollivier ajoute :

« Dans notre siècle, deux papes, Pie IX et Léon XIII, se sont successivement expliqués sur cette délicate question. L'un et l'autre ont

écarté les nuances et les fictions des jurisconsultes et prononcé d'une manière absolue, mais dans un sens diamétralement opposé.

» Pie IX n'a jamais admis qu'on dût respecter tout ce qui avait réussi, même par l'iniquité. Il s'est indigné « qu'on ait demandé au Saint-Siège, qui a toujours été et qui sera toujours le rempart de la vérité et de la justice, de sanctionner ce principe qu'une chose injustement et violemment enlevée peut être tranquillement possédée par l'injuste agresseur, qu'une injustice qui réussit n'enlève rien à la sainteté du droit ». (Encyclique du 18 mars 1861.)

» Il a réprouvé cette maxime « que dans l'ordre politique les faits accomplis, par cela même qu'ils sont accomplis, ont valeur de droit ». (Encyclique du 8 décembre 1864 et articles 59 et 61 du Syllabus.)

» La doctrine que vient d'enseigner Léon XIII est tout autre. Excepté à Rome, « l'honneur et la conscience imposent l'acceptation sincère des gouvernements établis en fait à la place des anciens gouvernements qui en fait ne sont plus, quoique le changement n'ait pas été légitime au début » (3 mai 1892).

» Ainsi, d'après Pie IX, le fait accompli n'a aucune valeur s'il n'est pas conforme au droit; d'après Léon XIII, dès qu'il est constitué et qu'il fonctionne, il s'identifie au droit et on lui doit en conscience et en honneur le même respect. La force créait déjà le droit dans les relations internationales; désormais, elle en sera aussi l'origine dans la Constitution des Etats.

» Le principe nouveau est certainement décourageant pour ceux qui méditent le renversement d'un gouvernement de fait illégitime, mais il est plein de sécurité pour ceux qui, pour établir leur domination, auront consommé, même par le fer et par le feu, la ruine d'un gouvernement légitime.

» En attendant que l'avenir prononce entre Pie IX et Léon XIII, le choix est libre entre les deux opinions, car l'on peut dire, comme nos anciens, non de fide, ce n'est pas de foi.

Il faut de la bonne volonté ou plutôt de la mauvaise volonté pour trouver contradiction entre les principes de Léon XIII et ceux du Syllabus.

L'Eglise a toujours parlé de la sorte; le plus simple bon sens le lui commandait.

N'a-t-on pas accepté Napoléon I^{er} et l'Empire sans se préoccuper des droits des enfants d'Hugues Capet, lequel s'était assez peu soucie de ceux des derniers Carlovingiens?

Pie IX, en 1847, après 17 ans, aurait-il oui ou non conseillé l'acceptation du pouvoir établi s'il eût été consulté sur ce point? Cela ne fait pas l'ombre d'un doute, et cependant la Monarchie de juillet était peut-être plus injuste à son origine que la République actuelle. En l'acceptant, les catholiques, M. de Montalembert en tête, n'entendaient pas proclamer la légitimité des glorieuses.

Il en fut de même pour le second Empire. Pasteurs et fidèles lui donnèrent une complète acceptation: ils ne proclamèrent pas pour cela la parfaite régularité du coup d'Etat.

INFORMATIONS

RENTREE DE LA CHAMBRE

L'ordre du jour de rentrée de la Chambre porte en tête : discussion sur le crédit agricole, puis viennent la discussion sur le renouvellement du privilège de la Banque de France et celle sur la législation des caisses d'épargne.

Selon toutes probabilités, le gouvernement demandera une intervention et proposera d'inaugurer la reprise de la session par la discussion sur les caisses d'épargne — qui est d'ailleurs urgente — ce qui permettra aux ministres des finances et de l'agriculture d'arrêter définitivement les propositions dont ils comptent saisir la Chambre sur le crédit agricole.

Il paraît, en effet, à peu près impossible que d'ici à mardi prochain le gouvernement ait fixé complètement ses résolutions sur cette délicate question du crédit agricole.

La Justice dit que M. Brisson n'a pas encore décidé s'il interpellera au sujet de la dernière lettre du Pape, mais que la question sera certainement portée à la tribune dès la rentrée de la Chambre.

UN DÉFICIT DE 100 MILLIONS

Au lendemain des élections municipales, le gouvernement qui, jusqu'alors, avait vanté l'état prospère de nos finances, a découvert tout à coup que le budget était en déficit. On ne connaît pas encore le chiffre des crédits supplémentaires demandés. D'après les calculs les plus optimistes, il ne serait pas inférieur à cent millions.

Mais que devient l'équilibre du budget ? La plupart des ministres sont d'avis de démolir de fond en comble l'édifice si laborieusement élevé par M. Rouvier. Ils parlent de supprimer les fonds d'amortissement. M. Rouvier proteste contre cet expédient. Jusqu'à présent, les ministres n'ont pu se mettre d'accord et ils cherchent un moyen de rendre alléchante la pilule qu'ils veulent nous forcer à avaler. Ils auront beau la dorer, les contribuables la trouveront amère.

LE CARDINAL RICHARD

Suivant le Figaro, la lettre du Pape aux Cardinaux français visait particulièrement le cardinal Richard. Le Figaro confirme qu'une lettre complémentaire invitant le cardinal à dissoudre ou à désavouer le Comité de l'Union de la France chrétienne est partie récemment du Vatican, où l'on ne doute pas de son efficacité; toutefois l'affaire pourrait se prolonger.

L'ÉVÊQUE DE NANCY

M^r Turinaz, évêque de Nancy, a présidé mercredi soir le Congrès catholique; il a prononcé un long discours dans lequel il a déploré les divisions de la France chrétienne qui

font son malheur, il ne faut pas se laisser décourager.

Parlant de la situation politique, M^r Turinaz dit : ce que le gouvernement craint, ce n'est pas la dynamite et l'anarchie, c'est nous, le croirait-on ?

L'orateur préconise l'union et la résistance légale; les ennemis de la religion trouveront devant eux non pas un, mais 90 évêques français; il proteste contre les lois scolaire et militaire; il faut, dit-il, faire des sacrifices pour régénérer la France chrétienne; Dieu nous donnera la victoire.

NOUVELLES MILITAIRES

LA REVUE-MANŒVRE DE VINCENNES

Le général Saussier a passé avant-hier, Vincennes, la revue de la garnison de Paris.

Les troupes, prévenues au dernier moment, se sont néanmoins trouvées concentrées à l'heure fixée près de la pyramide. En première ligne, le 2^e bataillon de chasseurs, le 155^e, l'infanterie de marine, les 46^e, 89^e, 31^e, 76^e d'infanterie, ainsi que 6 batteries d'artillerie, sous le commandement des généraux de Saint-Marc, de Saint-Julien, Riu, Edon et Bonnefond. En 2^e et 3^e lignes, les 27^e, 28^e dragons et le 6^e cuirassiers, sous les ordres du général Haut.

Toutes ces forces étaient placées sous le commandement supérieur du général Ladvocat.

A sept heures précises, le général Saussier, gouverneur militaire de Paris, montant avec une vigueur très remarquable un superbe cheval bai-brun, a débouché de la redoute de la Faisanderie, accompagné du général Riff, son chef d'état-major, et la manœuvre a aussitôt commencé par un déploiement de la cavalerie, suivi d'une marche au galop vers les tribunes. Puis l'artillerie a exécuté une mise en batterie, appuyée presque instantanément d'une salve des 36 pièces.

Pendant ce temps, on procédait sur le front de l'infanterie à une expérience qui n'a pas donné de résultats décisifs. Il s'agissait de voir si, en créant en avant des troupes des nuages artificiels analogues à ceux auxquels on a recours pour protéger les vignobles contre le rayonnement nocturne, il serait possible de dissimuler les mouvements.

Enfin, l'infanterie, formant 3 brigades accolées, s'est déployée, a pris la formation de combat, et la chaîne, arrivée à 400 mètres des tribunes, a exécuté brusquement un feu à répétition des plus violents.

Le général Saussier a passé alors au grand galop la revue des troupes dans l'ordre même où elles s'étaient arrêtées.

Défilé très correct et grand succès pour le ballon, qui a vaillamment lutté contre le vent. Vers midi, toutes les troupes rentraient à Paris.

LES RÉGIMENTS MIXTES

Depuis peu de jours, les commandants de corps d'armée ont reçu de la direction de l'infanterie des instructions pressantes pour améliorer l'encadrement des nouveaux régiments mixtes.

Les deux bataillons territoriaux de ces régiments mixtes recevront un capitaine adjudant-major, quatre lieutenants, quatre adjudants, quatre fourriers, huit sergents et seize caporaux détachés du régiment de ligne de la subdivision.

Les officiers territoriaux affectés au régiment mixte devront être examinés avec grand soin au double point de vue de l'expérience militaire et de l'aptitude à faire campagne. Ceux d'entre eux qui seront reconnus insuffisants devront être éliminés du cadre des 1^{ers} et 2^{es} bataillons.

En transmettant ces instructions aux commandants de corps d'armée, la direction de l'infanterie a eu en vue d'assurer le commandement éventuel de tout le bataillon territorial incorporé dans un corps mixte par un capitaine adjudant-major de l'armée active; de même, chaque compagnie territoriale pourra marcher avec le lieutenant arrivant du régiment de ligne, l'adjudant, les sergents et les caporaux en activité de service.

UN AVIS UTILE

Cet avis est utile parce qu'il mettra ceux de nos concitoyens qui l'utiliseront à même de se débarrasser d'une sorte d'infirmité des plus graves et des plus douloureuses.

Il s'agit d'une question terre à terre : des cors.

Un chirurgien-pédicure, muni de certificats d'aptitude et précédé d'une réputation fort justifiée, vient de se fixer à Saumur pour quelque temps.

La manière d'opérer de ce chirurgien-pédicure est surtout remarquable en ce sens, que l'on ne ressent absolument aucune douleur pendant l'opération, et que, quelques jours après, les traces mêmes des cors les plus invétérés sont entièrement disparues. D'ailleurs, M. Berthauld a soin de visiter ses opérations une huitaine de jours après; de cette façon, si dans le nombre il s'en trouvait qui ne fussent pas entièrement réussies, le cor le plus rebelle ne saurait résister à sa deuxième visite. C'est ce que nous apprennent les journaux de Blois, de Chartres, d'Angers, d'Orléans, de Paris et de toutes les villes où il a l'habitude de se rendre chaque année.

Toutes les opérations de M. Berthauld, soit pour cors, oignons ou ongles incarnés, sont garanties cinq ans et payables l'année suivante, pour les personnes solvables et connues. De-

puis quatre ans qu'il se rend à Blois, Chartres, Orléans, Angers, etc., trois cors seulement, disent les journaux, ont pu résister à l'opération de M. Berthauld; c'est bien peu, vu le nombre considérable de cors opérés par l'habile praticien; ces cors ont été réopérés gratuitement, et, cette fois, les traces mêmes de ces cors rebelles sont entièrement disparues; toutes nos félicitations à l'habile opérateur.

Plusieurs personnes de Saumur que nous connaissons et absolument dignes de foi, nous ont déclaré que c'était merveilleux. On voit ces cors disparaître comme par enchantement avec toutes leurs racines, et cela, sans ressentir la moindre douleur.

« J'en avais plusieurs, nous dit un de nos amis, et, ma foi, il m'eût été bien difficile de dire à M. Berthauld à quel orteil il était en train de travailler, car j'étais sensible et peureux au point de ne pas regarder l'opération. Au bout de quelques secondes, M. Berthauld me dit : « Voilà votre cor avec ses racines. » En effet, mon terrible ennemi était là devant mes yeux avec des racines pointues comme des pointes d'aiguille; je ne suis plus étonné s'il me faisait tant souffrir ! Le moindre frottement, même celui des draps de lit, suffisait pour me faire souffrir, et maintenant, grâce à M. Berthauld, vous le voyez, je vous autorise à appuyer sur mon pied autant que vous le voudrez. Aussi, je le déclare, c'est merveilleux; je le recommanderai à tous mes amis. »

Avions-nous tort de dire que nous donnions un avis utile, nous pourrions même dire précieux, aux nombreuses personnes qui auraient besoin du ministère de M. Berthauld ?

Le cabinet d'opérations de M. Berthauld est ouvert tous les jours, de 4 h. à 4 h., rue Dacier, n° 47 (au premier), à Saumur, en face l'hôtel de la Paix, où l'on peut s'adresser.

En dehors de ces heures, il se rend sur demande à domicile aux mêmes conditions.

Prix par opération : 2 fr.

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

L'ÉCLIPSE DE LUNE

Les promeneurs qui se trouvaient, avant-hier soir, sur nos ponts et sur nos quais, ont-ils remarqué l'éclipse partielle de lune qui s'est produite dès huit heures ?

Elle était visible à Saumur dans d'excellentes conditions.

Vers onze heures il ne restait éclairé qu'un croissant.

Voici d'ailleurs les diverses phases de cette éclipse que nous avions annoncée :

La lune s'est levée à 7 h. 49 du soir, et

LE

FILS DE L'ASSASSIN

PAR AUGUSTE VILLIERS

Troisième Partie : La Terre libre

II. — EN MER

Les premiers jours de la traversée passèrent vite pour nos voyageurs; la gaieté du docteur parvenait à amener le sourire sur les lèvres d'André Rémy. En outre, la nouveauté du panorama, les figures nouvelles qui se montraient à lui, les manœuvres des matelots et le changement d'existence, tout cela éloignait un peu le souvenir d'Armande.

Le petit Prosper était comme transformé. A cet âge où la recherche de l'inconnu fait tout le bonheur de la vie, il ne se lassait pas de regarder vers l'horizon pour y découvrir cette terre d'Amérique dont tout le monde parlait autour de lui.

Il restait des jours en contemplation devant ces masses d'eau, toujours renaissantes, Pluton à ses pieds, et il comptait les heures.

Le temps était magnifique.

La Manche avait été franchie sans qu'il y ait eût à constater un seul mal de cœur. C'était presque incroyable.

Le paquebot suivait sa route droite, par 42 degrés de latitude, et marchait droit sur New-York.

Le troisième jour, un certain brouillard avait fait craindre une collision possible; mais le brouillard s'était vite dissipé et, avec lui, la crainte qu'il avait causée.

On était au milieu de l'Océan; la terre nulle part, l'eau partout; même au-dessus de la tête, car les vagues faisaient des hauteurs que le ciel seul fait distinguer.

Au bout de cinq jours, on commençait à se lasser de voir toujours la plaine humide. C'est comme le voyageur qui va devant lui, sur une route inconnue, plate et aride; il demande un précipice, un rocher, un arbre, quelque chose qui interrompe la monotonie du tableau, fût-ce même un danger.

Le septième jour, il y eut un divertissement qui aurait pu être fatal aux passagers.

Le courant qui descend du pôle nord, et qui va se briser sur les côtes des Antilles, amena une île flottante, une île de glace, débris de

la banquise qui se forme chaque année par soixante-dix degrés de latitude nord.

Plus cette île de cristal approchait, plus on admirait les effets singuliers des rayons du soleil qui lui donnaient les couleurs du prisme; mais le capitaine, un vieux loup de mer, suivait d'un œil plus anxieux les évolutions du glaçon.

Il calcula la vitesse du courant, fit ajouter de la toile au bâtiment, et ordonna de forcer la vapeur.

Lorsqu'on fut près du morceau de glace, on put voir qu'il comptait une lieue de diamètre et qu'il mesurait au moins trente mètres d'élevation, ce qui indiquait autant d'épaisseur dans l'eau.

Un simple choc aurait brisé le paquebot comme du verre.

Ce danger fut évité, et le huitième jour se passa sans autre incident.

Déjà on causait de l'arrivée prochaine, et chacun souriait en pensant aux récits de naufrages racontés par les journaux.

Un voyage sur mer était décidément une partie de plaisir.

C'est ce que le docteur répétait encore le neuvième jour.

— Allons, disait-il à André Rémy, allons, mon ami, encore deux fois vingt-quatre heures et nous foulerons du pied la terre de Christophe Colomb !

Le dixième jour, à midi, le capitaine releva le point par 40 degrés de latitude nord, et 67° 21' de longitude.

Les passagers manquaient rarement d'assister à cette opération, qui équivaut à l'heure qu'il est, et chacun disait : — Encore tant de degrés, tant d'heures, tant de minutes.

Le vent était faible, la mer belle, quoique avec une tendance à grossir. Le capitaine attribuait ce fait à l'approche des côtes.

Le docteur, qui avait été médecin à bord d'un bâtiment de l'Etat, et qui se connaissait un peu à la manœuvre, pronostiqua que tout allait le mieux du monde.

Une heure après, André Rémy causait avec le capitaine, et celui-ci lui disait :

— Nous aurons un peu de mer.

— Gare aux estomacs sensibles, répondit le jeune homme en riant.

— Et aussi à ceux qui ne le sont pas, riposta le capitaine.

— Est-ce sérieux ? reprit vivement l'ingénieur.

est 46 minutes plus tard qu'elle a commencé à perdre un peu de sa clarté en entrant dans la pénombre ; à 9 h. 49 elle est entrée dans l'ombre.

A 9 h. 38, l'arc qui se projette sur la lune était dans l'ombre d'une ligne allant de Cayenne à Santiago.

A 9 h. 38, l'arc représentait l'ombre d'une ligne allant de la Guyane anglaise à Valdivia du Chili.

A 40 heures, l'ombre du mont Aconcagua s'est projeté.

A 10 h. 22, celle de Nevado à Sorata. A 44 heures, moment de la phase maxima, l'arc était la projection de l'Océan glacial sur le cercle polaire sud. Enfin, à 11 h. 57, la lune a passé au méridien.

C'est à minuit 45 qu'a eu lieu le dernier contact avec l'ombre, et à 2 heures du matin la sortie définitive de la pénombre.

A Paris, le temps étant resté couvert, les astronomes qui étaient à leur poste n'ont pu faire aucune observation vraiment utile.

FÊTES LÉGALES

D. — Quelles sont, outre les dimanches, les jours reconnus par l'Etat français comme fêtes légales ?

R. — 1° La fête nationale (loi du 6 juillet 1880) ; 2° Les fêtes catholiques : Noël, Ascension, Pâques, Pentecôte, Assomption, Toussaint (arrêté du 29 germinal an X).

Le 1^{er} jour de l'An doit être considéré comme fête légale (arrêté du conseil d'Etat du 20 mars 1810). La loi du 8 mars 1886 prescrit que le lundi de Pâques et le lundi de Pentecôte sont des fêtes légales.

(Voir le Dictionnaire d'Amade et Corsin, page 374.)

Etat civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 10 mai. — Suzanne-Marie Besson, rue Saint-Jean.

Le 11. — Joseph-Marie-Martin Vidal, rue de la Petite-Bilange.

DÉCÈS

Le 11 mai. — Désirée Brard, domestique, célibataire, 54 ans, à l'Hôpital ; — Joseph-François Auvergnon, facteur des postes, 39 ans, rue des Pâiens ; — Marie Chauveau, épouse de Jean Taveau, 79 ans, à l'Hôpital.

Le 12. — Anne-Marie-Pauline Doynel de Quincey, 15 mois, rue Gambetta.

ARRESTATION

La nommée Valentine Perry, âgée de 46 ans, domestique, a été mise en état d'arrestation par l'ordre du parquet de Saumur, pour vol d'une robe au préjudice de M^{me} Chevalier, débitante à Longué.

— Pas encore ; je vous dirai cela dans une heure.

Le capitaine jeta les yeux sur le baromètre, qui marquait alors 754,6 ; il fronça les sourcils.

— Pas d'apparence de grain, dit-il, c'est extraordinaire.

Les passagers, voyant le capitaine soucieux, se firent à l'écart, n'osant l'interroger.

Les hommes de l'équipage, sérieux aussi, exécutaient les ordres du chef avec promptitude et précision.

C'était le calme qui précède la tempête. Le calme dans l'air, le calme sur le vaisseau, sinon dans les esprits, où l'idée d'un naufrage commençait à poindre.

André Rémy et le docteur, ayant près d'eux le jeune Prosper, regardaient cette mer qui grossissait toujours sans motif apparent.

— Parbleu, dit le docteur, il faut que nous ayons ici un de ces volcans sous-marins qui existent, dit-on, et qui soulèvent des îles en pleine mer, là où les marins n'en connaissent pas.

— Non, dit un ancien marin qui se trouvait près d'eux, ou je me trompe fort, ou nous sommes devant un ouragan de premier ordre qui

LES ROSIERS. — Incendie. — Il est toujours imprudent de laisser des allumettes à la portée des enfants.

Dimanche soir, M. F. Chaillou, fermier à la Pagerie, commune des Rosiers, en a fait l'expérience. En son absence du logis, son petit garçon, âgé de 5 ans, a pris des allumettes sur la cheminée et est allé les faire prendre près d'une meule de chaume de 2,500 kilogrammes.

En peu d'instants le pailler a été enveloppé de flammes, et tous les secours des voisins ont été inutiles pour l'éteindre.

La perte s'élève à 70 fr., couverte par une assurance.

Le gamin en pleurs a avoué son méfait.

ANGERS. — Obsèques d'un soldat du 135^e régiment d'infanterie. — Lundi, 9 mai, ont eu lieu les obsèques d'un soldat du 135^e régiment d'infanterie, nommé Arthur Bauge, de la 1^{re} compagnie du 1^{er} bataillon. Il était âgé de vingt-deux ans et faisait partie de la classe 1894. Le corps a été transporté en Touraine, où habite la famille du défunt.

Ajoutons que le jeune Bauge a succombé à une fièvre typhoïde, qui se serait déclarée dans les circonstances suivantes :

Il y a une quinzaine de jours, au cours d'une marche militaire, une halte-repas d'une demi-heure fut faite par le régiment. Or, pendant toute la durée de la halte, une pluie battante tomba. Les hommes furent trempés jusqu'aux os. Depuis ce jour, le jeune Bauge ne fut jamais bien portant. Les vomissements et des frissons se déclarèrent. La fièvre survint. On dut l'envoyer à l'hôpital, où en quelques jours il succombait.

L'affaire de la dynamite. — A la suite des attentats commis par les dynamiteurs à Angers, le Parquet de cette ville avait envoyé dans toutes les directions un mandat d'arrêt contre un nommé Le Prizer. Lundi, dans la soirée, le commissaire de police des Sables a arrêté ce dangereux individu, qui se croyait très en sûreté à l'hospice où il avait eu l'adresse de se faire admettre d'urgence.

L'AFFAIRE VARAILLON

La Cour a infirmé le jugement du tribunal de Baugé qui avait condamné MM. Belleut, notaire, et Choquet, à 25 francs d'amende et 4 franc de dommages-intérêts pour diffamation envers le docteur Varailhon.

D'après l'arrêt, la publicité n'était pas suffisamment établie.

BRULÉ DANS SA CHARRETTE

Lundi soir, vers onze heures, un marchand de porcs, se rendant du marché de Baugé, fut trouvé, sur la route de Fougeré, brûlé dans sa

ne tardera pas à se faire violemment sentir.

— Mais le ciel est bleu, et je ne vois pas de nuages !

— Je ne dis pas ; seulement les nuages vont vite. Regardez, la mer est tourmentée, houleuse, mauvaise ; nous commençons à danser ; tenez-vous bien, messieurs.

— Je me tiens, répondit le docteur.

— Moi aussi, fit Prosper en devenant très pâle.

— Bon, reprit le vieillard ; je consulte le baromètre et je vois qu'il est à 749 ; ce qui prouve qu'il descend avec une rapidité vertigineuse.

— Alors nous allons avoir du gros temps jusqu'à notre arrivée à New-York ?

— Je ne crois pas que ce qui nous arrive dure aussi longtemps, mais cela sera plus drôle.

— Très bien, fit le docteur, nous rirons ; mais où diable est donc le petit ?

— Disparu, répondit André Rémy ; avec un tangage pareil, cela n'est pas étonnant ; il cause avec le plancher.

Le docteur suivait les évolutions barométriques.

— 744, murmura-t-il.

voiture, ainsi que les porcs qui s'y trouvaient. Son cheval est, paraît-il, brûlé au derrière.

On présume que cet homme devait être ivre au moment de l'accident et que le feu a dû être communiqué par la lumière qu'il devait tenir à la main.

BOURSE DE PARIS

Du 12 Mai 1892

3 0/0	97 55
3 0/0 nouveau	97 55
3 0/0 amortissable	98 05
4 1/2	105 30

VOIR A LA 4^e PAGE L'ANNONCE CRÉMIEUX

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 12 mai 1892.

L'extrême abondance d'argent constatée sur les places de Londres et de Paris qui a pour effet d'abaisser le taux de l'escompte, paraît être la principale cause de la hausse générale des rentes et valeurs. On suppose aussi que M. Rouvier prépare le terrain pour une tentative de conversion anticipée du 4 1/2 qui ne pourrait être que facultative.

Le 3 0/0 ancien progresse à 97.72 ; le nouveau à 97.87, et le 4 1/2 à 105.45.

La constitution du nouveau ministère présidé par M. Giolitti étant accueillie avec faveur, la Rente italienne est en nouveau progrès à 91.10. L'Extérieure s'inscrit en clôture à 62 3/16. Le 3 0/0 Portugais se rapproche du cours de 29 francs. On attend l'adhésion du gouvernement aux propositions des comités et l'emprunt de 400 millions reste comme condition de l'arrangement. Le Rouble se traite à 264 3/4 en francs sur notre marché. Le nouveau Russe reste à 95.80 et l'Orient à 70.10.

L'action de la Banque de France est l'objet de demandes suivies qui lui conservent son avance aux environs de 4,170. Le Crédit Foncier est ferme à 4,240.

La Banque de Paris reste en nouveau progrès à 660. L'assemblée, après avoir voté toutes les propositions du Conseil d'administration et fixé le dividende à 30 fr., a réélu à l'unanimité M. Gouin, administrateur sortant, et M. Salles comme censeur. La Société générale conserve invariablement le cours de 466.25. Les Chemins Economiques cotent 402.50.

FAITS DIVERS

NOUVEL INCENDIE A TROYES

Un nouveau sinistre vient d'éprouver Troyes. Un incendie s'est déclaré avant-hier soir à neuf heures et demie dans l'immense exploitation agricole du château appartenant à M. Bortet, à Auzon ; mille mètres carrés de bâtiments sont détruits ; 600 moutons ont péri, et les pertes dépassent 100,000 fr. On croit que cet incendie est dû à la malveillance.

EXPLOSION DANS UN TRAIN

On télégraphie de Châlon-sur-Saône, 41 mai : « Une explosion épouvantable s'est produite cette nuit dans un train de marchandises, près

A ce moment même le baromètre était à 743. Le capitaine debout sur le pont tenait le porte-voix à la main.

Toute trace d'inquiétude avait disparu de sa figure. Les passagers se rassuraient, mais les matelots comprenaient que le capitaine n'avait plus peur... de ne pas savoir ce qui allait arriver.

Pour eux, il était tranquille en apparence, parce qu'il savait à quoi s'en tenir.

Déjà le capitaine avait fait carguer les grandes voiles. Il fit forcer la vapeur pour fuir la tempête, mais il s'aperçut avec étonnement que, de quelque côté qu'il fit mettre la route, il rencontrait le vent.

Il était fixé ; il avait affaire à un cyclone.

La loi qui régit la marche des cyclones n'est pas encore bien déterminée ; on a prétendu d'abord que c'était une zone circulaire dans laquelle le vent, se trouvant comprimé, se déchaînait en rafales furieuses dans toutes les directions, espèce de tourbillon ayant un centre fort dangereux, comme on le comprend bien.

D'autres prétendent qu'il faut abandonner l'idée de la forme circulaire, pour adopter le mouvement en spirale. Le centre du tourbillon est également dangereux, et la différence, qui

de la gare de Tournus. Un wagon a volé en éclats pendant que le mécanicien et le chauffeur étaient reuversés sur leur machine par la force de l'explosion. Le train a stoppé, et on est accouru vers le wagon où la détonation s'était produite. Là on a vu des débris informes, des barres de fer tordues ou rongées. Le wagon était en miettes.

» L'enquête a permis d'établir que l'explosion a été causée par une caisse pesant trois kilogrammes déposée dans le wagon, mais on ignore ce qu'elle contenait. La caisse était adressée à un marchand de chaussures de Tournus. »

Entre jurés de province :
L'audience s'est terminée assez tard.
Un juré à son voisin :
— Il est trop tard pour dîner, voulez-vous me permettre, Monsieur, de vous offrir une « bavaroise » ?
Le voisin, très courtoisement :
— Merci, Monsieur, je n'aime pas les étrangères.

Pilules Suisses. Exigez le timbre de l'Etat. Méfiez-vous des contrefaçons !

Dernières Nouvelles

Paris, 13 mai, 12 h. 15 soir.

Ravachol a été transféré cette nuit à Saint-Etienne. Il ne s'est produit aucun incident.

La préfecture de police a reçu un avis révélant l'endroit où ont été enfouies plusieurs centaines de cartouches de dynamite.

Des recherches sont faites aujourd'hui même à l'endroit indiqué.

HAVAS.

Le Rob Lechaux Régénère le Sang.

Il suffit pour s'en convaincre de lire attentivement la brochure intéressante sur la régénération du sang (54^e édition) que l'inventeur M. Lechaux, Pharmacien à Bordeaux, envoie gracieusement à ceux qui la demandent.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, Rue Saint-Jean, Saumur.

P. ANDRIEU

ARTICLES DIMINUÉS

Sucre.
Café.
Bougie.
Chocolat.
Conserves.
Sirops.
Vin rouge.
Vin blanc.
Rhum.

Expédition franco à domicile par commande de 50 fr., Sucre excepté.

PAUL GODET, propriétaire-gérant

peut être grande au point de vue de la science, produit exactement le même résultat pour le navire engagé dans le cyclone.

On comprend qu'entraîné par le tourbillon, le pauvre vaisseau, faible hochet pour l'Océan, jeté d'une lame sur l'autre, ne peut manœuvrer et doit forcément courir vers le centre, surtout si l'on admet l'idée de la spirale.

Le capitaine savait tout cela. Il avait remarqué que la tempête arrivait du sud ; aussi avait-il fait mettre résolument le cap à l'ouest pour gagner davantage la pleine mer. Il pouvait ainsi, par un hasard providentiel, éviter le centre du météore.

Il put tenir la route à l'ouest à sec de toile, durant une heure environ, pendant laquelle le baromètre descendit successivement à 740-736 et enfin à 734.

La mer était affreuse, la brise épouvantable. La pluie tombait à torrents : les mâts craquaient et menaçaient à chaque instant de se briser.

Le paquebot, pris entre un mouvement horrible de tangage et un mouvement de roulis effrayant, bondissait sur les lames en fureur et menaçait à chaque instant de disparaître sous l'eau.

(A suivre.)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1894

VASTES MAGASINS

32 mètres de façade, d'un seul tenant,
Occupés par le Grand Bazar,
Rues du Puits-Neuf, 14, et de la
Cocasserie, 15, et 17.

S'adresser à M^{re} DAVEAU, au
Grand Bazar. (235)

A LOUER

Pour le 24 Juin prochain 1892

UNE MAISON

Rue de Bordeaux, n° 50
Avec Jardin, Cour, Écurie à
deux chevaux et Remise.
S'adresser à M. FOUCHER, rue
de Bordeaux, n° 60. (610)

A LOUER**APPARTEMENT**Au 2^e étage

Composé de trois pièces, man-
sarde, décharge et grenier.

S'adresser, 19, rue de la Ton-
nelle. (234)

AVIS

Un beau et bon PHAETON sera
vendu aux enchères publiques, le
SAMEDI 14 MAI 1892, à 1 heure
du soir, sur la place de la Bilange,
à Saumur.

**Corsets sur Mesure
ET CORSETS AVEC SUPPORTS**

Pour jeunes Filles.

M^{re} V^o CHATELAIS, 18, Grand'Rue,
Saumur.

UNE PERSONNE très instruite
demande n'importe quel travail
intellectuel à faire chez elle : Copies
de manuscrits ou autres, traduc-
tions, recherches, etc.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER**MAISON**

Rue de Bordeaux, 15,

Actuellement occupée par M. le
docteur Géraud, médecin major à
l'École de cavalerie.

Avec beau jardin bien affrûté et service
d'eau de Loire.

S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE sans enfant de-
mande place.
S'adresser au bureau du journal.

Chambre Garnie à Louer

Rue Duplessis-Mornay

En face chez les Frères.

UN HOMME, 30 ans, demande
place cocher ou valet de cham-
bre, connaît service de table.
S'adresser au bureau du journal.

Pianos, Musique, Instruments

Maison G. FISCHER, fondée à Saumur en 1846

PILLET-BERSOULLÉSuccesseur, Élève de Pleyel, Wolff et C^{ie}

SAUMUR 1891, GRAND PRIX, MÉDAILLE D'OR

Fournisseur AUTORISÉ de l'École de Cavalerie

ACCORDS, RÉPARATIONS, ÉCHANGES ET LOCATIONS

Pianos, Harmoniums, Violons, Violoncelles neufs et d'occasion

INSTRUMENTS EN CUIVRE ET EN BOIS ET ACCESSOIRES DE MUSIQUE
de toutes sortes

La maison GARANTIT toutes les réparations dont
elle se charge.

700 Partitions et choix considérable de Morceaux à l'abonnement

MAGASINS DE PIANOS & DE MUSIQUESaumur, 33, rue S^t-Nicolas, ancien magasin de M. Bourgnignon**HENRI EICHE**Facteur de pianos et ancien accordeur des premières maisons
de Saint-Petersbourg et de Paris

FOURNISSEUR DE L'ÉCOLE DE CAVALERIE

Vente - Échange - Accord - Réparation
et Location de Pianos

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion
des premières marques, ERARD, PLEYEL, GAVEAU, etc.,

A DES PRIX EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUX

LOCATION DE PARTITIONS & DE MUSIQUE

La confiance que le public de Saumur et des environs a bien voulu
m'accorder pendant de longues années, est justifiée par les soins
minutieux apportés dans toutes les réparations et accords.

Épicerie Parisienne

33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 38.

IMBERT FILS

SUCCESEUR

A l'occasion de sa prise de possession, M. IMBERT FILS a fait
subir une Baisse à de nombreux Articles. Comme par le passé, la
Maison s'attachera à ne vendre que des Produits de choix, de
qualité irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Demander le Catalogue

LIVRAISONS RAPIDES A DOMICILE

A VENDRE**Une Belle Toue de Pêche**

Avec un beau sentineau,
une cabane et tous ses accessoires.

S'adresser à M. BEUROIS, rue du
Petit-Pré, 5. (290)

A VENDRE

A L'AMIABLE

Une MAISON NEUVE

A Saumur, quai de Limoges, n° 41.

S'adresser, pour traiter, à M^{re}
GAUTIER, notaire à Saumur.

Grande Liquidation

POUR CAUSE DE FIN DE BAIL

AU GRAND BAZAR

Tenu par DAVEAU, Doreur

Rues du Puits-Neuf, 14, et de la Cocasserie, 15 et 17

SAUMUR

Par suite de désaccord avec le propriétaire, le **Grand
Bazar**, rues du Puits-Neuf, 14, et de la Cocasserie, 15
et 17, a décidé de LIQUIDER à des PRIX les plus
réduits, le stock immense de marchandises garnissant
ses VASTES MAGASINS.

Les Marchandises vendues ne seront pas remplacées.

Il se trouve en magasin plus de 500 GLACES des plus
riches modèles de tous styles. Et une collection admirable
de Gravures et Aquarelles de tous les Editeurs
français et anglais devant appeler l'attention de tous les
Amateurs. — OBJETS D'ART.

Liquidation sans Précédent

A SAUMUR

CHANGEMENT DE DOMICILE**LEON FRESCO**

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beuurepaire

SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Saison Printemps et Été — PARIS A SAUMUR — Saison Printemps et Été

MAISON CREMIEUX

TAILLEUR MODERNE

27, Rue d'Orléans, Saumur

COSTUME COMPLET en drap d'Elbeuf, depuis 35 francs, sur Mesure

Exposition permanente et Mise en vente des Nouveautés

27, rue d'Orléans, Saumur - COUPE RÉPUTÉE SANS RIVALE - Saumur, rue d'Orléans, 27

GRANDE DISTRIBUTION DE DEVINETTES

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,
Hôtel-de-Ville de Saumur

1892

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné,